



Fédération  
Entraide Protestante

Philippe VERSEILS

Chargé du dossier Personnes Âgées

27 rue Saint Gilles

30000 NÎMES

Tél : 04 66 28 11 42

arcméditerranéen@fep.asso.fr

## NOTE DU 19 NOVEMBRE 2007

- le 5ème risque « pour les nuls »
- 5<sup>ème</sup> risque : rapport de la CNSA
- Plan Alzheimer : propositions de la commission Ménard
- Armée du Salut : animation pendant la semaine bleue
- Convention tripartite : dernier délai pour la signature
- Vient de paraître

### ➤ le 5ème risque « pour les nuls »

Le Collectif "Une société pour tous les âges" poursuit son action.

Après avoir interpellé les candidats à l'élection présidentielle 2007, ce groupe d'experts, professionnels, représentants des retraités, familles... a décidé d'alimenter le débat avec un texte le "5ème risque pour les nuls" (disponible sur le site [www.une-societe-pour-tous-les-ages.net](http://www.une-societe-pour-tous-les-ages.net))

La question posée : comment accompagner les situations de handicap quelle que soit la cause de ce handicap, l'âge de la personne, son lieu de vie ?

Le Collectif rappelle qu' "il ne s'agit pas d'un nouveau risque".

Ce risque « handicap tous âges » a toujours existé, il a été confié aux familles, à l'action sociale d'acteurs divers. Il se révèle incontournable aujourd'hui (évolutions démographiques : vieillissement de la population, évolutions sociales)

La mise en œuvre d'une prestation de type « 5ème risque » est complexe au regard de nos organisations actuelles (fragmentées, cloisonnées), faces aux dispositifs multiples (soins, APA, action sociale...). Elle pose la question :

- de l'éligibilité à une prestation à partir d'outils validés
- de l'évaluation, avec la personne concernée, de sa situation (multidimensionnelle) pour l'élaboration de plans d'aides et de soins personnalisés misant sur la mobilisation de ses capacités (restantes).
- de la mise en œuvre de ce plan d'aide et de soin par un "réfèrent professionnel de proximité" qui devra orchestrer, coordonner et réévaluer régulièrement ce plan d'aides et de soins et participer au contrôle de l'effectivité de l'aide apportée.

Ce 5ème risque réinterroge le contrat social : la place et le rôle de l'individu / de la société pour pallier les situations de handicap : cette question est éthique et politique. Souhaite-on accompagner toute situation de handicap, quel que soit l'âge de la personne ?

Des choix politiques découleront des prestations, dispositifs, organisations.

Les membres du Collectif espèrent une remise à plat des approches et non pas la création d'un dispositif supplémentaire dans le « mille-feuilles » actuel.

Ce 5ème risque va sûrement être complexe à imaginer, à articuler avec les caisses existantes, les dispositifs individuels et collectives, mais il devra être clair pour l'utilisateur.

Le besoin d'information sur ces questions est crucial : de quoi parle-t-on ? pourquoi ? quelles pistes (avantages et inconvénients...)?

A chacun, citoyen, de s'emparer de ces questions et de les soumettre aux décideurs locaux et nationaux. Après la remise du rapport de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), le débat législatif sur ce 5ème risque va débiter.

(Source : *Agevillage familles N° 343 du 5 Novembre 2007*)

### ➤ 5<sup>ème</sup> risque : rapport de la CNSA

Le ministère de la Solidarité va lancer une consultation sur la création par la sécurité sociale d'un cinquième risque Dépendance. Il s'appuiera pour cela sur un rapport de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) adopté mardi 16 octobre et proposant de créer une prestation dépendance unique personnes âgées/handicapés. Le ministre Xavier Bertrand et la secrétaire d'Etat Valérie Létard, qui "se félicitent" de cette adoption, lanceront des consultations "à la fin de l'année" pour "définir les contours de la réforme du cinquième risque, voulue par le président de la République".

Le rapport de la CNSA, organisme regroupant associations, syndicats, élus locaux, comprend plusieurs points "qui ont fait consensus", notamment la "perspective d'un droit universel à la compensation et d'une prestation personnalisée de compensation pour l'autonomie, la nécessité d'une gestion de proximité, ou l'exigence d'équité de traitement sur le territoire".

D'autres points ont été laissés en suspens et restent "ouverts à la réflexion" : "l'amélioration des actuelles prestations de compensation par une meilleure prise en compte des capacités contributives des personnes", la place des organismes de prévoyance individuelle et collective pour la dépendance liée à l'âge, enfin le renforcement de la gouvernance de la CNSA.

Dans son rapport, la CNSA montre les limites du système actuel : montant insuffisant de l'APA (allocation personnes âgées) pour combler le "reste à charge" des familles, disparités entre départements, complexité des réglementations

qui entraîne des ruptures dans l'accès aux droits. La CNSA évoque aussi "*les besoins croissants*" en places d'accueil, en personnels mieux formés et en soutien aux aidants familiaux.

(Source : Agevillage Professionnels N° 341 du 22 Octobre 2007))

### ➤ **Plan Alzheimer : propositions de la commission Ménard**

La commission Ménard a remis jeudi 8 novembre à Nicolas Sarkozy vingt-huit "recommandations" pour la recherche, les soins, et le suivi des malades et des proches, dont voici les principales:

#### - RECHERCHE:

. création d'une "fondation de coopération scientifique" fédérant les équipes de recherche sur la maladie, comme ce qui a été fait dans la lutte contre le Sida.

. formation à l'épidémiologie clinique des neurologues et gériatres impliqués dans le diagnostic et le suivi de la maladie.

. tenue d'une conférence européenne à l'automne 2008

#### - PARCOURS DE SOIN:

. création ou renforcement de consultations mémoire et informatisation de leur recueil de données

. création d'une nouvelle tarification externe hospitalière "*bilan Alzheimer*" pour les consultations mémoire et expérimentation d'un forfait pour les neurologues libéraux

. mise en place d'un dispositif d'annonce de la maladie et d'accompagnement

. faire du médecin traitant un acteur essentiel du parcours de soin, avec prise en charge forfaitaire.

. création d'une "carte d'information" maladie Alzheimer pour chaque malade.

. améliorer le bon usage des médicaments, en particulier des psychotropes (mise en place d'un réseau de pharmacovigilance gériatrique).

#### - APPORTER UNE REPONSE PERSONNALISEE ET EVOLUTIVE

. améliorer la coordination entre secteur sanitaire et médico-social par la mise en place de "porte d'entrée unique" sur chaque département

. doter chaque malade d'un plan individualisé de soins et de services

. désigner un référent médico-social unique, pour les cas complexes dans un premier temps.

#### - PERMETTRE LE MAINTIEN A DOMICILE

. améliorer l'offre à domicile de services de soins et d'aide, et notamment la formation des personnels

. faciliter l'aménagement et l'adaptation des logements (élargir le champ du crédit d'impôt déjà applicable aux dépenses de certains équipements pour personnes âgées)

#### - AMELIORER L'ACCUEIL EN ETABLISSEMENT

. création d'unités de soins et d'activités spécifiques dans les établissements pour personnes âgées accueillant des malades d'Alzheimer

. créer des petites unités d'une douzaine de personnes

#### - SOUTIEN AUX AIDANTS

. diversifier les structures de répit pour les aidants (accueils de jour, temporaires)

. créer un statut de l'aidant et renforcer les formations

#### - MESURES POUR MALADES JEUNES

. mise en place d'un "centre national de la maladie d'Alzheimer à début précoce" qui aura pour mission de développer les connaissances et la prise en charge

#### - FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE

. inscription d'une double compétence sanitaire et sociale dans certains métiers du travail social

. promotion des métiers liés à la maladie d'Alzheimer et prise en compte de la technicité des compétences dans la rémunération

*Lors de la rencontre de la Coordination Nationale Personnes Âgées de la FEP le 12 Novembre dernier, Benoît LAVALLART, membre de la Commission Ménard, a fait part de ses réflexions et remarques au sujet de ce plan. Un compte-rendu de cette rencontre va être rédigé et sera bientôt disponible.*

(Source : Agevillage Professionnels N° 344 du 12 Novembre 2007))

### ➤ **Armée du Salut : animation pendant la semaine bleue**

Pendant la Semaine Bleue 2007, qui a eu lieu du 15 au 21 octobre derniers, la Fondation de l'Armée du Salut a proposé des animations et des actions de sensibilisation auprès du grand public : expositions photos, objets et outils des métiers d'autrefois, spectacles... entre convivialité et découverte ! C'était également pour la Fondation, l'occasion de présenter le travail réalisé au fil des jours par ses établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (Ehpad) qui vise à maintenir le lien social et contribuer à faire vivre ensemble les générations.

« *La Fondation de l'Armée du Salut travaille de plus en plus auprès des personnes âgées pour leur offrir un milieu dans lequel elles peuvent vivre dans la sérénité et en toute dignité jusqu'au terme de leur vie. Il faut pouvoir respecter la personne âgée dans son intégrité physique et psychique, ses convictions ou aspirations spirituelles, son intimité, son histoire...* » souligne Alain Duchêne, président de la Fondation de l'Armée du Salut, qui va augmenter le nombre de places de 300 à 700 dans les deux ans qui viennent.

Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, mais aussi pour engager le dialogue et l'échange d'expérience entre elles et les jeunes, les équipes d'encadrement encouragent toute l'année les initiatives comme par exemple

l'organisation d'activités ludiques musicales, de sculpture ou de lecture en partenariat avec des écoles maternelles et primaires (L'Arc-en-Ciel, Chantilly) ou encore la mise en place d'ateliers où des jeunes volontaires de 19 à 25 ans travaillent au quotidien avec quelques résidents autour de l'écriture de récits de vie ou d'un recueil de témoignages sur leurs diverses expériences (La Sarrazinière, Saint Etienne).

A l'occasion de la semaine bleue, les équipes d'encadrement ont organisé des animations ouvertes au grand public pour favoriser les liens entre générations et faire prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les personnes âgées dans notre société.

(Source : Senioractu N° 283 du 18 Octobre 2007)

### ➤ **Convention tripartite : dernier délai pour la signature**

Malgré les protestations et les demandes de report de l'échéance, le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 continue de prévoir des sanctions tarifaires à l'encontre des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) qui n'auront pas signé de convention tripartite avant le 31 décembre 2007. « *Les établissements ne sont pas les seuls responsables des retards accumulés dans la conduite de la réforme de la tarification, protestent sept associations présentes dans ce secteur d'activité - AD-PA, Association nationale des hôpitaux locaux, FEHAP, FHF, Fnaqpa, Unccas, Uniopss -, les services de l'Etat et des conseils généraux doivent également assumer leur part de responsabilité.* »

Entre 2001 et 2006, seuls 72 % des établissements ont été dotés d'une convention, et les signatures ont été peu nombreuses au premier semestre de 2007.

Les mesures prévues à l'encontre des retardataires - gel de la dotation soins pour les établissements médicalisés, fixation d'autorité d'un tarif de soins pour les autres - vont « *lourdement pénaliser* » les usagers des établissements concernés, dénoncent les organisations, en prolongeant « *d'autant les insuffisances en personnel soignant* » et en transférant les déficits engendrés dans la section soins vers le tarif hébergement acquitté par les résidents.

« *Une solution efficace et équitable* » doit être trouvée, insistent les sept associations avant le passage du texte en première lecture au Sénat, prévu pour le 17 novembre.

(Source : ASH N° 2531 du 16 Novembre 2007)

### ➤ **Vient de paraître**



#### ➤ **Tarif EHPAD - Version 3**

**L'assistant informatique à la mise en œuvre de la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD) par Jean-Marc Le Roux**

Logiciel d'aide au calcul des tarifs et à la présentation du budget des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD). Ses fonctions complètes et ergonomiques sont conçues pour répondre aux besoins des gestionnaires de structure et de leurs autorités de tarification. Développé sous Excel, il ne requiert aucune connaissance préalable de ce logiciel.



#### ➤ **Bien vieillir : 100 ans et plus ? par Philippe PITAUD Pratiques du champ social - Gérontologie - 2007 - 208 pages 21.00 €**

A une époque où l'accent est principalement mis - à juste titre - sur les difficultés rencontrées par les personnes mais également par la société, face au vieillissement et à ses conséquences (maltraitance, isolement, maladies chroniques invalidantes dont Alzheimer, etc.), il est apparu opportun sinon salutaire de rappeler que vieillir, pour nombre d'entre nous, est une aventure humaine, certes pleine d'embûches mais aussi de conquêtes sur soi et sur ce qui nous entoure. S'inspirant de destins de centenaires rencontrés ici et là au détour de ses pratiques de gérontologue, l'auteur a souhaité apporter une vision positive de ce long chemin qu'est la vie de chacun à travers des analyses réflexives mais également en donnant la parole à ces femmes et ces hommes qui ont vécu cent ans et plus. Dans ces pages, leurs discours romancés constituent avant tout une leçon de vie pour les générations à venir, témoignant qu'au-delà des désillusions, des peines, des trahisons, des difficultés rencontrées, vieillir est une expérience extraordinaire.

Cet ouvrage s'achève par une partie consacrée au Bien-vieillir, véritable manuel pour un « meilleur-vieillir » en devenir. Le lecteur y puisera des vivres symboliques et des forces pour continuer d'aller de l'avant quel que soit son âge.

**Philippe Pitaud** est docteur en sociologie de la santé, directeur de l'Institut de gérontologie sociale de Marseille, professeur associé à l'université de Provence, directeur du diplôme d'études supérieures spécialisées Action gérontologique et ingénierie sociale (DESS-AGIS)

Avec la collaboration de :

**Daniel Hannivel**, théâtrologue, professeur au Conservatoire national de Lyon.

**Sophie Bolinches**, psychologue clinicienne, gérontologue.

**Céline Valarcher**, gérontologue, directrice-adjointe de l'Institut de gérontologie sociale.